

DECLARATION du SNETAA Paris à la CAPA Hors Classe du 17 juin 2011

Nous souhaitons rappeler notre accord total avec la lettre commune des élus paritaires intersyndicaux.

Ah qu'il est difficile d'apprécier, dirons-nous « d'évaluer » ! La preuve en est qu'au PAF, il y a dans beaucoup de disciplines des stages de formation sur l'évaluation des élèves pour les enseignants...

Est-ce que les chefs d'établissement et les IEN/IPR ont aussi ce genre de stage pour évaluer « la valeur professionnelle » de leurs agents ?

D'autant plus difficile cette année que la notion de quota est introduite dans la note de service académique du 10/01/11 ! Ca rationne les avis ! Ca limite la marge de liberté !

Quelques chiffres pour commencer ! (...je ne suis pas prof de maths, mais c'est vrai que je devrais me reconvertir en maths sciences, car les avis exceptionnels ont une croissance exponentielle dans cette discipline, comme nous le verrons plus loin... !):

Cette année pour l'académie de Paris, 900 promouvables et 64 promus, contre 943 promouvables et 66 promus en 2010, et 985 promouvables et 69 promus en 2009 !

Le chiffre de promouvables à la HC est toujours aussi faible ! Il représente au plan national 7% des PLP (7% des certifiés et seulement 5% des CPE). Non seulement le pouvoir d'achat des enseignants est en constante diminution mais le nombre de promouvables HC est extrêmement faible.

Cette baisse du nombre de HC correspond à la RGPP (que le Snetaa Fo ne cesse de dénoncer) et à la baisse de recrutements de professeurs. Et dire que le gouvernement est même obligé de faire une campagne publicitaire nationale (...probablement très couteuse !!!). « L'Education Nationale, malgré les restrictions budgétaires, reste aujourd'hui le 1^{er} recruteur de France », comme le dit si bien notre Ministre ! Mais il oublie de rappeler les 16000 suppressions de postes et les diminutions de postes ouverts aux concours, ainsi que la désaffectation pour le métier de prof liée à la réforme de la formation des enseignants. Donc en début de carrière, c'est déjà la galère...pendant, nous en ferons l'ellipse... et en fin de carrière, avant de partir à la retraite en 2009, pouvons-nous encore espérer à ce que l'on apprécie correctement notre valeur professionnelle ?

C'est normalement le but de la HC pour laquelle le SNETAA Fo rappelle qu'il a toujours souhaité l'indice terminal du 7^{ème} échelon de la HC au 11^{ème} échelon.

Le SNETAA Fo en profite pour rappeler ses revendications :

- POUR** une hausse des salaires basée sur l'augmentation du point d'indice
- POUR** le versement de toutes les indemnités auxquelles ont droit les PLP (CCF...)
- POUR** le respect de nos statuts et de notre liberté pédagogique
- POUR** le retrait de la loi de réforme des retraites de 2010 (avec le retour à une pension à taux plein pour 37,5 années de cotisation ; le retour à un âge légal de la retraite à 60 ans ; la suppression de la décôte)
- POUR** le déblocage des « berceaux » stagiaires et le rétablissement des heures sup en heures poste.
- POUR** des critères de promotions identiques aux 31 académies avec des règles identiques.
- POUR** que les pratiques (en matière de HC) qui varient selon les disciplines et les établissements soient identiques et qu'elles ne génèrent pas des injustices ou du mépris (...par exemple, il fait bon être en maths sciences comme je le disais au début ; ou en génie méca ou électrotech ; ou en Lettres-Histoire... :les avis exceptionnels y sont nombreux. Ou bien il fait bon être par exemple à H.Guimard ; Pierre Lescot ; Turquetil ou Gustave Ferrié...où l'on a plus de chance d'avoir un avis exceptionnel de la part du C.E qu'ailleurs ! En

revanche, à G.Tirel, bon nombre de collègues n'apprécient guère la façon dont est appréciée leur valeur professionnelle...et ce depuis quelques années déjà !!!...)

-**POUR** l'abandon de notion de « mérite » ; pour la suppression de la promotion provocatrice des 50 pts du Recteur ; et pour la suppression des avis défavorables.

-**POUR** que l'Administration rappelle qu'il ne doit pas être fait mention de l'état de santé dans les rapports des IPR/IEN ou C.E, ni de donner un avis sur la manière de servir alors que des collègues n'ont pas exercé depuis longtemps de par leur situation médicale (qu'elle soit physique ou psychologique).

-Et enfin **POUR** que M.Le Recteur, comme il s'y était engagé l'an passé, refasse le point sur la liste des établissements dits « difficiles » (1 seul LP classé APV : Hector Guimard + cette année seule nouveauté : la SEGPA H.Berlioz Paris 18^{ème} , pour laquelle une collègue a obtenu une bonif de 10 pts ZEP). Il y a sur l'académie de Paris bien d'autres établissements où les conditions d'enseignements liés à des publics de plus en plus difficiles, devraient eux aussi être rajoutés à la liste (trop courte par ailleurs !!!). A ce sujet le SNETAA Fo demande à ce qu'un GT soit élaboré et qu'il y soit convié, pour l'an prochain.

En conclusion, il est évident que d'apprécier le « mérite » des personnels introduit la subjectivité des évaluateurs...Et évaluer, nous l'avons dit au début, n'est pas chose aisée !

Certes la HC reste une satisfaction individuelle pour chacun d'entre nous et le SNETAA Fo se réjouit pour ceux qui sont promus cette année, mais il y a encore trop d'incohérences dans cette logique de promotion malheureusement !

Nous tenons pour finir, à remercier le personnel du Rectorat (certes en sous-effectif...) pour la mise à disposition des documents de travail, leur disponibilité et leur écoute. Merci.